



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE-EN-SALLAZ**  
**Séance publique du 11 septembre 2017**  
**Convocation du 07 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le onze septembre deux mil dix-sept à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de VILLE-EN-SALLAZ, convoqué le sept septembre deux mil dix-sept s'est réuni sous la présidence de Madame Laurette CHENEVAL, Maire.

**Présents :** Mme CHENEVAL Laurette, Mme SOLLIER Marie, Mme PAILLET Marjorie, Mme VERNANCHET Corinne, M. CASANOVA Léandre, M. BUCHACA Joël, M. PAUTLER Claude, M. JOLY Philippe, M. DEMOULIN Jean-Philippe, M. GERMAIN Grégory, M. JOSSE Jérôme, M. LUCE Fabien, M. PERROUX Maxime.

Absents représentés :

Absents excusés : Mme TALLON Brigitte, M. BLANC Frédéric.

M. PERROUX Maxime est élu secrétaire de séance.

➤ **DELIBERATION**

**DEL N° 2017-33 Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des risques professionnels et demande de subvention au Fonds National de Prévention.**

**Le Conseil municipal,**  
 - entendu l'exposé de Madame le Maire,  
 - après en avoir délibéré,  
 - à l'unanimité des votants,

**APPROUVE** la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels ;

**DECIDE** de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des dépôts, gestionnaire du Fonds national de prévention de la CNRACL ;

**AUTORISE** à signer tous documents rendus utiles pour la mise en œuvre de cette délibération, et notamment la convention d'accompagnement à la mise en place du document unique du CDG.

**DEL N° 2017-34 Création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé Principal des Ecoles Maternelles de 1<sup>ère</sup> classe**

**Le Conseil municipal,**  
 - entendu l'exposé de Madame le Maire,  
 - après en avoir délibéré,  
 - à l'unanimité des votants,

**DECIDE** de créer, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, un poste d'Agent Territorial Spécialisé Principal des Écoles Maternelles de 1<sup>ère</sup> Classe à temps non complet ;

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal ;

**MODIFIE** en conséquence le tableau des emplois comme annexé à la présente délibération.

**DEL N° 2017-35 Convention de mise en commune d'agents de police municipale de Viuz-en-Sallaz pour verbalisation des infractions au stationnement "allée du Commerce", classée en zone bleue**

**Le Conseil Municipal,**  
 - entendu l'exposé de Madame le Maire,  
 - après en avoir délibéré,  
 - à l'unanimité des votants,

**APPROUVE** le projet de convention avec la commune de Viuz-en-Sallaz pour l'exercice des missions du stationnement par les agents de la commune de Viuz-en-Sallaz, sur la zone de l'allée du commerce à Ville-en-Sallaz, ci-annexée,

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférant.

#### **DEL N° 2017-36 Avenant au règlement de la restauration scolaire de l'année 2017-2018**

**Le Conseil Municipal,**

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- a voté après deux abstentions, à 11 voix pour,

**APPROUVE** l'avenant au règlement de la restauration scolaire ci-annexé,

AUTORISE Madame le Maire à signer ledit règlement complété de l'avenant,

DECIDE d'appliquer le tarif de prise en charge des enfants relevant d'un Plan d'Accueil Individualisé fournissant son panier repas, à compter du 11 septembre 2017 pour l'année scolaire 2017-2018

- 2,00€ par jour

**MANDATE** Madame le Maire pour les formalités à accomplir.

#### **DEL N° 2017-37 Présentation et validation du rapport de la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour l'exercice 2017**

Considérant la nécessité de se prononcer sur le rapport de la CLECT du 17 juillet 2017,

**Après avoir délibéré à**  
11 voix POUR,  
0 voix CONTRE  
2 voix ABSTENTION,

**le Conseil Municipal:**

- **APPROUVE** le rapport de la CLECT de la Communauté de communes des 4 rivières en date du 17 juillet 2017 ;

#### **DEL N° 2017-38 Aide du Département et de l'Agence de l'Eau**

**Le Conseil Municipal,**

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

**VALIDE** la totalité de l'opération de Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales et d'un zonage Eaux Pluviales dans le cadre du PLU (descriptif technique et périmètre de l'étude...),

**VALIDE** le montant de 6 240,00 € H.T. de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,

**VALIDE** l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération de Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales et d'un zonage Eaux Pluviales dans le cadre du PLU sollicite les aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau pour cette opération,

**AUTORISE** pour cette opération de Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales et d'un zonage Eaux Pluviales dans le cadre du PLU, le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence pour le compte de la Commune de Ville-en-Sallaz et à la lui reverser.

**DEMANDE** l'autorisation au Conseil Départemental de la Haute Savoie et à l'Agence de l'eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

#### **POINTS DIVERS:**

- Bilan des Jeux Intervillages du 10 septembre 2017 à LA TOUR: 4<sup>ème</sup> au classement final.
- Inauguration du Centre-Bourg repoussée au printemps 2018

- Formation aux premiers secours le 2 novembre 2017
- Demande de subvention exceptionnelle pour travaux aux normes PMR en salle VITTOZ
- Chemin de Collonges aménagement à la hauteur de la propriété METRAL
- Etude de fauchage et de déneigement par prestataire
- Achat de tracteur d'occasion à tester par le personnel technique

**AGENDA**

- 1<sup>ère</sup> réunion publique PLU: jeudi 14 septembre 2017 à 19h30 en salle VITTOZ
- Prochain Conseil Communautaire: lundi 18 septembre 2017
- Sortie au Lac d' Aiguebelette, au gîte LE VERNAY les 7 et 8 octobre 2017

**Prochaine séance du Conseil Municipal** : prévu le ~~lundi 09~~ octobre 2017 à 20h15.

Fin de séance : 23h45

Le Maire,

Laurette CHENEVAL.

